

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de NANTEAU/LUNAIN	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Départementale 225	6	+ 30	8	+ 700	4	30	

POUR AMPLIATION
 Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau



Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99DAIACV102
 en date du 19 MAI 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 ; PLAN

TREUZY-LEVELAY

NANTEAU-SUR-LUNAIN

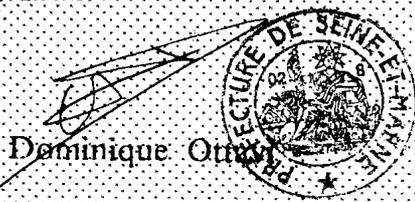
6

7

8

9

POUR AMPLIATION
Pour le Prefet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau



Vu pour être annexé à l'arrêté
prefectoral n° *99DAIACV102*
en date du **19 MAI 1999**
Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++ 1
- +++++ 2
- +++++ 3
- +++++ 4